



## Communiqué de presse

### Une compétitivité améliorée pour les SID

**Interpellés par des clients inquiets au sujet du prix de l'électricité et de l'eau, les Services industriels de Delémont (SID) se voient contraints de corriger certains propos tenus dans le cadre des différents débats et conférences de presse au sujet de la votation sur le budget communal 2019. Il est utile de rappeler que les SID travaillent en partenariat étroit depuis de nombreuses années avec une dizaine de communes de l'Arc jurassien pour optimiser continuellement leur efficience.**

La création de places de travail aux SID aura un effet positif sur les prix tant de l'électricité que de l'eau potable à l'avenir. Pourquoi ? Les salaires payés aux collaborateurs des SID sont inférieurs aux mandats externes confiés. La différence entre un travail réalisé en interne et un mandat externe, toutes charges comprises, varie du simple au double en faveur d'un travail réalisé en interne. La masse salariale - toutes charges comprises - de CHF 600'000.-, et non pas de salaires comme cela a été dit, sera entièrement compensée à long terme par des diminutions d'autres rubriques comptables. Il n'y aura donc aucune charge supplémentaire par la création de ces emplois à long terme. La capacité d'investissement dans des projets garantissant la sécurité d'approvisionnement et la transition dans les énergies renouvelables est garantie, voire améliorée. Fondamentalement, il s'agit de créer de l'emploi à Delémont en engageant des ouvriers et collaborateurs « de terrain » permettant de garantir la qualité de l'eau potable au robinet, une alimentation électrique sûre et un service à la population digne de ce nom à des prix stables et concurrentiels.

De vives inquiétudes ont été soulevées par les organisateurs de manifestations et autres sociétés locales au sujet du sponsoring des SID. La création de ces postes n'aura aucune incidence sur le sponsoring à long terme. Pourquoi ? Pour la simple et bonne raison que cette rubrique sponsoring ne sera pas concernée par les économies réalisées. Au contraire, avec l'ouverture totale prévisible du marché de l'électricité, cette rubrique sera consolidée dans le budget des SID. Il en va exactement de même pour les subventions dans le domaine des économies d'énergies et des énergies renouvelables. De plus, une attention toute particulière est consacrée à la maîtrise des coûts internes pour garantir notre capacité de concurrence à cet horizon. Par contre, vu les demandes encore récentes, les SID confirment que le sponsoring et les subventions sont actuellement bloquées, en raison de l'absence de budget. Par exemple, un 1<sup>er</sup> août tout particulier avait été préparé en collaboration avec l'artificier pour fêter les 10 ans du « Feu d'artifice des SID » dans le cadre de la manifestation. Tout a dû être annulé.

Pour mémoire, les SID absorbent depuis de nombreuses années des hausses conséquentes dans le domaine du transport de l'énergie, soit environ CHF 3'500'000.- au total depuis 2011, pour protéger les consommateurs delémontains de ces augmentations. A ce jour, les SID sont en mesure de garantir la stabilité de leurs charges internes à long terme. Ainsi, seules les variations de prix sur les marchés, les changements légaux ou les coûts externes de transport influenceront, à la hausse comme à la baisse, les prix de l'électricité à Delémont. Quant au prix de l'eau, sans changement des bases légales, il devrait pouvoir diminuer d'ici quelques années.

Pour conclure ces précisions nécessaires de façon rassurante et positive, il faut rappeler la stratégie des SID, en vigueur depuis plus de 10 ans, qui consiste à rembourser intégralement les éventuels bénéfices sur l'énergie électrique. Cette stratégie continuera d'être appliquée dans le cadre du budget des SID pour encourager les citoyens à consommer et à investir massivement dans les économies d'énergie et les énergies renouvelables. Preuve s'il en faut, le remboursement de CHF 1'000'000.- réalisé en 2018.

Delémont, le 24 juin 2019



## A propos des SID

Avec plus de 90 millions de kWh distribués annuellement, les SID assurent la fourniture d'électricité à des clients commerciaux et privés ainsi que la gestion et la distribution de l'eau potable. Par mandat de Régiogaz SA, les SID assurent également la construction et l'entretien du réseau ainsi que la distribution de gaz naturel. Les SID développent la politique énergétique de la Ville de Delémont en adéquation avec la stratégie énergétique fédérale 2050, dont les objectifs de la société à 2000 W.